

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.08.2019

Numéro de version 8

Révision: 21.05.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** ECHO S 213 WD F
- **Code du produit:** F01306E000
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Catégorie du produit** PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité
- **Emploi de la substance / de la préparation** Colle
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
KECK CHIMIE
Zone Industrielle CS 80006 / F-67360 Ingwiller
tel. +33 3 88 89 57 33
fax. +33 3 88 89 51 30
e-mail: info@keck-chimie.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

ITALIA Centro Antiveleni Ospedale Niguarda "Ca' Granda" MILANO tel. 02/66101029; Fondazione Maugeri - Clinica del lavoro e della Riabilitazione PAVIA tel. 0382/24444; Centro Documentazione Tossicologica - Università degli Studi PADOVA tel. 049/8275078; Centro Antiveleni Istituto Scientifico "G. Gaslini" GENOVA tel. 010/5636245; Centro Antiveleni Azienda Ospedaliera "Careggi" FIRENZE tel. 055/4277328; Centro Antiveleni "Policlinico Gemelli" ROMA tel. 06/3054343; Centro Antiveleni Università degli Studi di Roma "La Sapienza" ROMA tel. 06/49970698; Centro Antiveleni Azienda Ospedaliera "A. Cardarelli" NAPOLI tel. 081/7472870; Centro antiveleni Azienda Ospedaliera Universitaria FOGGIA tel. 0881/731111

AUSTRIA Vergiftungsinformationszentrale +43 1 406 43 43
 BELGIUM Centre Antipoisons-Antigifocentrum +32 30245245
 BULGARIA National Toxicology Centre at National Clinical Toxicology Centre +359 2 9154 233
 CROATIA Poison Control Centre Zagreb +385 1 2348342
 CZECH REPUBLIC Toxicological Information Centre + 420224919 293
 DENMARK Poison Information Centre n +45 82 12 12 12
 ESTONIA Estonian Poison Information centre +372 626 93 90
 FINLAND Finnish Poison Information Centre +358 9 471977
 FRANCE Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers +33 2 41 35 33 30
 HUNGARY Health Toxicology Information Service +36 80 20 11 99
 IRELAND Poison Information Centre of Ireland +353 1 809 2166
 LATVIA Valsts Toksikologijas centres + 371 67042473
 LITHUANIA Lithuania Poison Control and Information Bureau +370 5 236 20 52
 NORGE Giftinformasjonen : 22 59 13 00 (døgnåpen)
 PORTUGAL CIAV Centro de Informacao Antivelenos +351 808 250 143
 SLOVAKIA National Toxicological Information Center +421 2 54 774 166
 POLAND Informacja toksykologiczna w Polsce +48 42 631 47 24 (czynna 7:00-15:00)
 SPAIN Instituto Nacional de Toxicologia +34 156 20420

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant
- **Pictogrammes de danger** néant
- **Mention d'avertissement** néant
- **Mentions de danger** néant
- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.08.2019

Numéro de version 8

Révision: 21.05.2018

Nom du produit: ECHO S 213 WD F

· **vPvB:** Non applicable.

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
- **Composants dangereux:** néant
- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Pas nécessaire.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Aucune substance dangereuse n'est dégagée.
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.08.2019

Numéro de version 8

Révision: 21.05.2018

Nom du produit: ECHO S 213 WD F

(suite de la page 2)

- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Conservez le produit dans une pièce bien aérée, à une température entre 5 et 35°C. Evitez les températures supérieures à 40°C et inférieures à 5°C. Le produit gèle et coagule et ne peut plus être utilisé.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- **Protection des mains:** Gants en caoutchouc
- **Matériau des gants:** Butylcaoutchouc
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 120 minutes (perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 4).
- **Protection des yeux:** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales.**
- **Aspect:**

· Forme:	Liquide
· Couleur:	Blanchâtre
· Odeur:	Caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
- **valeur du pH à 20 °C:** 8
- **Changement d'état**

· Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C
- **Point d'éclair:** Non applicable.
- **Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable.
- **Température de décomposition:** Non déterminé.
- **Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.08.2019

Numéro de version 8

Révision: 21.05.2018

Nom du produit: ECHO S 213 WD F

(suite de la page 3)

· Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
· Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
· Densité à 20 °C:	1,01 g/cm ³
· Densité relative:	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation:	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique à 20 °C:	1.500 mPas
Cinématique:	Non déterminé.
· Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	0,0 %
Eau:	47,0 %
COV (UE):	0,0 g/l
COV (UE%)	0,00 %
· Teneur en substances solides:	53,0 %
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.08.2019

Numéro de version 8

Révision: 21.05.2018

Nom du produit: ECHO S 213 WD F

(suite de la page 4)

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:** De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|---|--|
| · 14.1 Numéro ONU
· ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
· ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
· ADR, ADN, IMDG, IATA
· Classe | néant |
| · 14.4 Groupe d'emballage
· ADR, IMDG, IATA | néant |
| · 14.5 Dangers pour l'environnement:
· Marine Pollutant: | Non |
| · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. |
| · Indications complémentaires de transport: | Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus. |

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.08.2019

Numéro de version 8

Révision: 21.05.2018

Nom du produit: ECHO S 213 WD F

(suite de la page 5)

· "Règlement type" de l'ONU: néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **Prescriptions nationales:**
- **Classe de pollution des eaux:** Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.08.2019

Numéro de version 7

Révision: 05.10.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** ECO CLEANER 2
- **Code du produit:** F01237L000
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation** Matériel aide
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
KECK CHIMIE
Zone Industrielle CS 80006 / F-67360 Ingwiller
tel. +33 3 88 89 57 33
fax. +33 3 88 89 51 30
e-mail: info@keck-chimie.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

ITALIA Centro Antiveleni Ospedale Niguarda "Ca' Granda" MILANO tel. 02/66101029; Fondazione Maugeri - Clinica del lavoro e della Riabilitazione PAVIA tel. 0382/24444; Centro Documentazione Tossicologica - Università degli Studi PADOVA tel. 049/8275078; Centro Antiveleni Istituto Scientifico "G. Gaslini" GENOVA tel. 010/5636245; Centro Antiveleni Azienda Ospedaliera "Careggi" FIRENZE tel. 055/4277328; Centro Antiveleni "Policlinico Gemelli" ROMA tel. 06/3054343; Centro Antiveleni Università degli Studi di Roma "La Sapienza" ROMA tel. 06/49970698; Centro Antiveleni Azienda Ospedaliera "A. Cardarelli" NAPOLI tel. 081/7472870; Centro antiveleni Azienda Ospedaliera Universitaria FOGGIA tel. 0881/731111

AUSTRIA Vergiftungsinformationszentrale +43 1 406 43 43

BELGIUM Centre Antipoisons-Antigifcentrum +32 30245245

BULGARIA National Toxicology Centre at National Clinical Toxicology Centre +359 2 9154 233

CROATIA Poison Control Centre Zagreb +385 1 2348342

CECH REPUBLIC Toxicological Information Centre + 420224919 293

DENMARK Poison Information Centre n +45 82 12 12 12

ESTONIA Estonian Poison Information centre +372 626 93 90

FINLAND Finnish Poison Information Centre +358 9 471977

FRANCE Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers +33 2 41 35 33 30

HUNGARY Health Toxicology Information Service +36 80 20 11 99

IRELAND Poison Information Centre of Ireland +353 1 809 2166

LATVIA Valsts Toksikologijas centres + 371 67042473

LITHUANIA Lithuania Poison Control and Information Bureau +370 5 236 20 52

NORGE Giftinformasjonen : 22 59 13 00 (døgnåpen)

PORTUGAL CIAV Centro de Informacao Antivenenos +351 808 250 143

SLOVAKIA National Toxicological Information Center +421 2 54 774 166

POLAND Informacja toksykologiczna w Polsce +48 42 631 47 24 (czynna 7:00-15:00)

SPAIN Instituto Nacional de Toxicologia +34 156 20420

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant
- **Pictogrammes de danger** néant
- **Mention d'avertissement** néant
- **Mentions de danger** néant
- **Indications complémentaires:**
Contient chlorocrésol. Peut produire une réaction allergique.
Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.08.2019

Numéro de version 7

Révision: 05.10.2018

Nom du produit: ECO CLEANER 2

(suite de la page 1)

- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
- **Composants dangereux:** néant
- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Pas nécessaire.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Aucune mesure particulière n'est requise.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- **6.4 Référence à d'autres rubriques** Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.08.2019

Numéro de version 7

Révision: 05.10.2018

Nom du produit: ECO CLEANER 2

(suite de la page 2)

- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- **Protection des mains:** Gants en caoutchouc
- **Matériau des gants** Butylcaoutchouc
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 140 minutes (perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 5).
- **Protection des yeux:** Lunettes de protection anti-bris de verre

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales.**
- **Aspect:**
- **Forme:** Liquide
- **Couleur:** Transparent
- **Odeur:** Caractéristique
- **valeur du pH à 20 °C:** 9,0-11,0
- **Changement d'état**
- **Point de fusion/point de congélation:** Non déterminé.
- **Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:** Non déterminé.
- **Point d'éclair** Non applicable.
- **Température d'inflammation:** 0 °C
- **Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.
- **Limites d'explosion:**
- **Inférieure:** 0,0 Vol %
- **Supérieure:** 0,0 Vol %
- **Pression de vapeur à 20 °C:** 23 hPa

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.08.2019

Numéro de version 7

Révision: 05.10.2018

Nom du produit: ECO CLEANER 2

(suite de la page 3)

· Densité à 20 °C:	1 g/cm ³
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
· Viscosité:	
Dynamique à 20 °C:	50 mPas
Cinématique:	Non déterminé.
· Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	0,0 %
Eau:	89,6 %
COV (UE):	0,0 g/l
COV (UE%)	0,00 %
· Teneur en substances solides:	10,4 %
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

59-50-7 chlorocrésol

Oral	LD50	1.830 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)

1310-73-2 hydroxyde de sodium

Oral	LD50	2.000 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.08.2019

Numéro de version 7

Révision: 05.10.2018

Nom du produit: ECO CLEANER 2

(suite de la page 4)

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:** De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|---|-----------------|
| · 14.1 Numéro ONU
· ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
· ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
· ADR, ADN, IMDG, IATA
· Classe | néant |
| · 14.4 Groupe d'emballage
· ADR, IMDG, IATA | néant |
| · 14.5 Dangers pour l'environnement:
· Marine Pollutant: | Non |
| · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. |
| · "Règlement type" de l'ONU: | néant |

*

FR

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.08.2019

Numéro de version 7

Révision: 05.10.2018

Nom du produit: ECO CLEANER 2

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **Prescriptions nationales:**
- **Classe de pollution des eaux:** Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.08.2019

Numéro de version 16

Révision: 31.05.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** ECHO PU 249/R (PL H20 826)
- **Code du produit:** F01299E000AN
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Catégorie du produit** PCI Adhésifs, produits d'étanchéité
- **Emploi de la substance / de la préparation** Colle
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
KECK CHIMIE
Zone Industrielle CS 80006 / F-67360 Ingwiller
tel. +33 3 88 89 57 33
fax. +33 3 88 89 51 30
e-mail: info@keck-chimie.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

ITALIA Centro Antiveleni Ospedale Niguarda "Ca' Granda" MILANO tel. 02/66101029; Fondazione Maugeri - Clinica del lavoro e della Riabilitazione PAVIA tel. 0382/24444; Centro Documentazione Tossicologica - Università degli Studi PADOVA tel. 049/8275078; Centro Antiveleni Istituto Scientifico "G. Gaslini" GENOVA tel. 010/5636245; Centro Antiveleni Azienda Ospedaliera "Careggi" FIRENZE tel. 055/4277328; Centro Antiveleni "Policlinico Gemelli" ROMA tel. 06/3054343; Centro Antiveleni Università degli Studi di Roma "La Sapienza" ROMA tel. 06/49970698; Centro Antiveleni Azienda Ospedaliera "A. Cardarelli" NAPOLI tel. 081/7472870; Centro antiveleni Azienda Ospedaliera Universitaria FOGGIA tel. 0881/731111

AUSTRIA Vergiftungsinformationszentrale +43 1 406 43 43

BELGIUM Centre Antipoisons-Antigifcentrum +32 30245245

BULGARIA National Toxicology Centre at National Clinical Toxicology Centre +359 2 9154 233

CROATIA Poison Control Centre Zagreb +385 1 2348342

CECH REPUBLIC Toxicological Information Centre + 420224919 293

DENMARK Poison Information Centre n +45 82 12 12 12

ESTONIA Estonian Poison Information centre +372 626 93 90

FINLAND Finnish Poison Information Centre +358 9 471977

FRANCE Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers +33 2 41 35 33 30

HUNGARY Health Toxicology Information Service +36 80 20 11 99

IRELAND Poison Information Centre of Ireland +353 1 809 2166

LATVIA Valsts Toksikologijas centres + 371 67042473

LITHUANIA Lithuania Poison Control and Information Bureau +370 5 236 20 52

NORGE Giftinformasjonen : 22 59 13 00 (døgnåpen)

PORTUGAL CIAV Centro de Informacao Antivenenos +351 808 250 143

SLOVAKIA National Toxicological Information Center +421 2 54 774 166

POLAND Informacja toksykologiczna w Polsce +48 42 631 47 24 (czynna 7:00-15:00)

SPAIN Instituto Nacional de Toxicologia +34 156 20420

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

2.2 Éléments d'étiquetage

· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant

· **Pictogrammes de danger** néant

· **Mention d'avertissement** néant

· **Mentions de danger** néant

· **Indications complémentaires:**

Contient mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.08.2019

Numéro de version 16

Révision: 31.05.2018

Nom du produit: ECHO PU 249/R (PL H20 826)

(suite de la page 1)

- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux:**

CAS: 64742-48-9 Numéro CE: 918-317-6 Reg.nr.: 01-2119457273-39	naphta lourd (pétrole), hydrotraité ☠ Asp. Tox. 1, H304	2-7%
CAS: 112-07-2 EINECS: 203-933-3	acétate de 2-butoxyéthyle ⚠ Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332	0,1-0,5%
CAS: 67-64-1 EINECS: 200-662-2 Reg.nr.: 01-2119471330-49	Acétone ☠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	0,1-0,5%
CAS: 101-84-8 EINECS: 202-981-2	oxyde de diphényle substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	≤0,1%

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Pas nécessaire.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:** Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.08.2019

Numéro de version 16

Révision: 31.05.2018

Nom du produit: ECHO PU 249/R (PL H20 826)

(suite de la page 2)

- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Aucune substance dangereuse n'est dégagée.
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Conservez le produit dans une pièce bien aérée, à une température entre 5 et 35°C. Evitez les températures supérieures à 40°C et inférieures à 5°C. Le produit gèle et coagule et ne peut plus être utilisé.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

112-07-2 acétate de 2-butoxyéthyle

VME	Valeur momentanée: 333 mg/m ³ , 50 ppm Valeur à long terme: 66,5 mg/m ³ , 10 ppm risque de pénétration percutanée
-----	---

67-64-1 Acétone

VME	Valeur momentanée: 2420 mg/m ³ , 1000 ppm Valeur à long terme: 1210 mg/m ³ , 500 ppm
-----	---

101-84-8 oxyde de diphenyle

VME	Valeur à long terme: 7 mg/m ³ , 1 ppm
-----	--

· DNEL

67-64-1 Acétone

Dermique	Long term-Systemic effect	186 mg/kg (workers)
Inhalatoire	Long term-Local effect	2.420 mg/m ³ (workers)

· PNEC

67-64-1 Acétone

fresh water	10,6 mg/l (water)
marine water	1,06 mg/l (water)
Intermittent release	21 mg/l (water)
sediment-marine water	3,04 mg/l (water)
sediment-fresh water	30,4 mg/l (water)
sewage treatment plant	100 mg/l (water)
Soil	29,5 mg/kg (soil)

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.08.2019

Numéro de version 16

Révision: 31.05.2018

Nom du produit: ECHO PU 249/R (PL H20 826)

(suite de la page 3)

- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- **Protection des mains:** Gants en caoutchouc
- **Matériau des gants:** Butylcaoutchouc
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 120 minutes (perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 4).
- **Protection des yeux:** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales.**
- **Aspect:**

Forme:	Liquide
Couleur:	Blanc
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
- **valeur du pH à 20 °C:** 6,5-8,5
- **Changement d'état**

Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C
- **Point d'éclair** Non applicable.
- **Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable.
- **Température d'inflammation:** 0 °C
- **Température de décomposition:** Non déterminé.
- **Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.
- **Limites d'explosion:**

Inférieure:	0,0 Vol %
Supérieure:	0,0 Vol %
- **Pression de vapeur à 20 °C:** 23 hPa
- **Densité à 20 °C:** 0,99 g/cm³
- **Densité relative.** Non déterminé.
- **Densité de vapeur:** Non déterminé.
- **Vitesse d'évaporation.** Non déterminé.
- **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:** Soluble
- **Coefficient de partage: n-octanol/eau:** Non déterminé.
- **Viscosité:**

Dynamique à 20 °C:	2.650 mPas
Cinématique:	Non déterminé.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.08.2019

Numéro de version 16

Révision: 31.05.2018

Nom du produit: ECHO PU 249/R (PL H20 826)

(suite de la page 4)

· Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	3,2 %
Eau:	50,7 %
COV (UE):	31,5 g/l
COV (UE%)	3,18 %
· Teneur en substances solides: 46,1 %	
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

64742-48-9 naphta lourd (pétrole), hydrotraité		
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>3.000 mg/kg (rab)
112-07-2 acétate de 2-butoxyéthyle		
Oral	LD50	2.400 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	1.580 mg/kg (rabbit)
67-64-1 Acétone		
Oral	LD50	5.800 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	20.000 mg/kg (rabbit)
104-55-2 Cinnamaldéhyde		
Oral	LD50	2.220 mg/kg (rat)
101-84-8 oxyde de diphényle		
Oral	LD50	3.370 mg/kg (rat)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.08.2019

Numéro de version 16

Révision: 31.05.2018

Nom du produit: ECHO PU 249/R (PL H20 826)

(suite de la page 5)

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

67-64-1 Acétone

EC50/48h	8.800.000 µg/l (daphnia magna)
----------	--------------------------------

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
 - **Indications générales:** En général non polluant
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
 - **PBT:** Non applicable.
 - **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
 - **Recommandation:** De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
- **Emballages non nettoyés:**
 - **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|---|-----------------|
| · 14.1 Numéro ONU
· ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
· ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
· ADR, ADN, IMDG, IATA
· Classe | néant |
| · 14.4 Groupe d'emballage
· ADR, IMDG, IATA | néant |
| · 14.5 Dangers pour l'environnement:
· Marine Pollutant: | Non |
| · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. |

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.08.2019

Numéro de version 16

Révision: 31.05.2018

Nom du produit: ECHO PU 249/R (PL H20 826)

(suite de la page 6)

· Indications complémentaires de transport:	<i>Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.</i>
· "Règlement type" de l'ONU:	<i>néant</i>

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **Directive 2012/18/UE**

· **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

· **Prescriptions nationales:**

· **Directives techniques air:**

Classe	Part en %
NK	3,2

· **Classe de pollution des eaux:** En général non polluant.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

AQUAGRIP 620 F
Remplace la version : 04-nov.-2016

Date de révision 18-mai-2017
Version 1.02

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur du produit

Nom du produit AQUAGRIP 620 F
Substance pure/mélange Mélange

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Adhésifs.
Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik SA
Immeuble "Le Jade"
253 Avenue du President Wilson
93211 La Plaine Saint Denis
France
Tel: +33 (0)1 55 99 90 00
Fax: +33 (0)1 55 99 90 01

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59
Tel: +33 (0) 1 55 99 90 00 (Lundi- Vendredi 9.00-17.00)

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Mention d'avertissement

Pas de mention d'avertissement

EUH208 - Contient 1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one & mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one. Peut produire une réaction allergique
EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

2.3. Autres dangers

Dangers généraux

Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité

AQUAGRIP 620 F
Remplace la version : 04-nov.-2016

Date de révision 18-mai-2017
Version 1.02

Évaluation PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB

Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Numéro d'enregistrement REACH
Benzisothiazoline-3-one	220-120-9	2634-33-5	0.01- < 0.1	Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Acute 1 (H400) Acute Tox. 2 (H330) Aquatic Chronic 2 (H411)	Skin Sens. 1 :: C>=0.05%	Aucune donnée disponible
mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one	611-341-5	55965-84-9	<0.01	Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 3 (H331) Skin Corr. 1B (H314) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	Eye Irrit. 2 :: 0.06%<=C<0.6% Skin Corr. 1B :: C>=0.6% Skin Irrit. 2 :: 0.06%<=C<0.6% Skin Sens. 1 :: C>=0.0015%	Aucune donnée disponible

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Section 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact cutané

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant

Fiche de données de sécurité

AQUAGRIP 620 F
Remplace la version : 04-nov.-2016

Date de révision 18-mai-2017
Version 1.02

au moins 15 minutes. Ne pas frotter les zones touchées. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Ingestion Ne pas faire vomir sans avis médical. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau (brouillard). Dioxyde de carbone (CO₂). Mousse. Agent chimique sec. Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Moyens d'extinction déconseillés

Aucun(e) connu(e)

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

Produits dangereux résultant de la combustion Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Hydrocarbures.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures de protection individuelles

Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

Pour les secouristes

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque.

Méthodes de nettoyage Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Endiguer. Recouvrir tout déversement de liquide par du sable, de la terre ou une autre matière absorbante non combustible. Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination. Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Fiche de données de sécurité

AQUAGRIP 620 F
Remplace la version : 04-nov.-2016

Date de révision 18-mai-2017
Version 1.02

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Ne pas réutiliser le récipient.

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Protéger contre le gel. Conserver les récipients bien fermés et dans un endroit frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Autres informations

Recommandation(s). Respecter la fiche de données techniques.

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Utiliser du matériel de ventilation antidéflagrant.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Éviter le contact avec les yeux.
Protection de la peau et du corps	Porter des gants de protection et des vêtements de protection. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Protection respiratoire	Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire adapté.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Aucune information disponible.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Couleur	Blanc
Odeur	Léger/légère
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	6 - 9	

Fiche de données de sécurité

AQUAGRIP 620 F
Remplace la version : 04-nov.-2016

Date de révision 18-mai-2017
Version 1.02

Point de fusion/point de congélation	0 °C / °F	—
Point d'ébullition	100 °C / 212 °F	
Point d'éclair	> 100 °C / > 212 °F	CC (test en vase clos Closed Cup)
Taux d'évaporation	Aucune information disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible	Sans objet pour les liquides
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune information disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune information disponible	
Pression de vapeur	Aucune information disponible	
Densité de vapeur	Aucune information disponible	
Densité relative	Aucune information disponible	
Hydrosolubilité	Soluble dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible	
Coefficient de partage	Aucune information disponible	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible	
Température de décomposition	Aucune information disponible	
Propriétés explosives	Aucune information disponible	
Limites d'explosivité	Aucune information disponible	
Supérieure	Aucune information disponible	
Inférieure	Aucune information disponible	
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	
Viscosité cinématique	Aucune information disponible	
Viscosité dynamique	400 - 600 mPa s	@ 23 °C

9.2. Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en solvant (%)	Aucune information disponible
Teneur en matière sèche (%)	>= 47
Densité	1.05 g/cm ³
Densité apparente	Aucune donnée disponible
Teneur en COV (%)	

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).
Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse

Aucun(e) connu(e).

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Variations extrêmes de température et lumière du jour directe. Protéger contre le gel.

Fiche de données de sécurité

AQUAGRIP 620 F
Remplace la version : 04-nov.-2016

Date de révision 18-mai-2017
Version 1.02

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2). Hydrocarbures.

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur le produit

Aucune information ni donnée spécifique au produit et relative à cet effet toxicologique (sur la santé) n'est disponible.

Inhalation	Aucune donnée disponible.
Contact oculaire	Aucune donnée disponible.
Contact cutané	Aucune donnée disponible.
Ingestion	Aucune donnée disponible.
Sensibilisation	Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Sans objet.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Sans objet.

Sensibilisation Sans objet.

Mutagénicité sur les cellules germinales Sans objet.

Cancérogénicité Sans objet.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

Informations sur les composants

Données relatives à la toxicité Aucune information disponible

Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écotoxicité Aucune information disponible

Fiche de données de sécurité

AQUAGRIP 620 F
Remplace la version : 04-nov.-2016

Date de révision 18-mai-2017
Version 1.02

Informations sur les composants

Les résultats obtenus pour le ou les composants incluent

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés	Facteur M
Benzisothiazoline-3-one 2634-33-5	-	-	-	1
mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothi- azol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-on e 55965-84-9	EC50 (72h) = 0.048 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)	EC50 (96h) = 0.22 mg/L (Oncorhynchus mykiss) (OECD 211)	EC50 (48h) = 0.1 mg/L (Daphnia magna) (OECD 202)	10

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Coefficient de partage Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits non utilisés L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Emballages contaminés Toute élimination ou réutilisation inappropriée de ce récipient peut être dangereuse et illégale.

Catalogue européen des déchets 08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR

14.1 ONU/n° d'identification Non réglementé
14.2 Nom d'expédition Non réglementé
14.3 Classe de danger Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement Sans objet
14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

Fiche de données de sécurité

AQUAGRIP 620 F
Remplace la version : 04-nov.-2016

Date de révision 18-mai-2017
Version 1.02

IMDG

14.1 ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Polluant marin	Np
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78	Aucune information disponible et au recueil IBC

RID

14.1 ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

OACI (aérien)

14.1 ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

IATA

14.1 ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

UE-REACH (1907/2006) - Liste Candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) pour autorisation conformément à l'article 59

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1\%$ (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

UE-REACH (1907/2006) - Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Fiche de données de sécurité

AQUAGRIP 620 F
Remplace la version : 04-nov.-2016

Date de révision 18-mai-2017
Version 1.02

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone
Sans objet

Polluants organiques persistants
Sans objet

Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
Benzisothiazoline-3-one 2634-33-5	RG 65

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucun(e)

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion
H315 - Provoque une irritation cutanée
H318 - Provoque des lésions oculaires graves
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques
H330 - Mortel par inhalation
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H301 - Toxique en cas d'ingestion
H311 - Toxique par contact cutané
H331 - Toxique par inhalation
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)
STOT (RE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT (SE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique
EWC: Catalogue européen des déchets

Principales références de la littérature et sources de données

Classification and labeling data calculated from data received from raw material suppliers

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 18-mai-2017

Indication des modifications

Fiche de données de sécurité

AQUAGRIP 620 F

Remplace la version : 04-nov.-2016

Date de révision 18-mai-2017

Version 1.02

Remarque sur la révision Sections de la FDS mises à jour: 3, 9, 11.

Conseil en matière de formation Aucune information disponible

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

Fiche de Données de Sécurité

F24000 - AR 6460/MW SERIE

Fiche du 25/1/2017, édition 3, révision 3

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du mélange:

Dénomination commerciale:

F24202 FENICE AR6460/MW1 REGLISSE, F24215 FENICE AR6460MW Y2129 FUCHSIA, F24216 FENI.AR 6460/MW INDIGO Y2157, F24221 FENI.AR6460MW CARMIN LV239 N°1, F24243 FENI.AR6460MW EBENE Y1703 N°6, F24261 FENI.AR6460MW ROSE BALLERINE 315 N°4, F24286 FENI.AR6460MW WINE 315 LOO17 N°2, F24294 FENI.AR6460MW NAVY 415 LOO22, F24294 FENI.AR6460MW NAVY 415 LOO22 N°6, F24305 FENI.AR6460MW CAMEL AH15 LOO31 N°6, F24315 FENI.AR6460MW ROUGE FLEUR LO040, F24441 FENI.AR6460MW NAVY BLUE LOO84 N°7, F24465 FENI.AR6460MW BORDEAUX MAT, F24468 FENI.AR6460MW BLEU LAYETTE LOO63 N°2, F24474 FENI.AR6460MW CHOCOLAT Y2820 N°2, F24477 FENICE AR 6460/MW RGEST VAL.Y2827

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage recommandé :

Mélange pour la finition industrielle/professionnel du cuir et chaussure.

Usages déconseillés :

Se tenir aux recommandations prescrites.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur:

FENICE S.p.A. - V. del Lavoro,1 - 36078 Valdagno (VI) Italy

FENICE S.p.A. - Tel. +39.0445.424.888

Personne chargée de la fiche de données de sécurité:

ufficio.sicurezza@fenice.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

FENICE S.p.A. - Tel. +39.0445.424.888 (8:00-12:00; 14:00-17:30)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

Le produit n'est pas considéré dangereux conformément au Règlement CE 1272/2008 (CLP).

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :

Aucun autre danger

2.2. Éléments d'étiquetage

Le produit n'est pas considéré dangereux conformément au Règlement CE 1272/2008 (CLP).

Pictogrammes de danger:

Aucune

Mentions de danger:

Aucune

Conseils de prudence:

Aucune

Qualité spéciale:

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

EUH208 Contient du (de la) 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements successifs:

Aucune

2.3. Autres dangers

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

Autres dangers:

Aucun autre danger

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non disponible

3.2. Mélanges

Composants dangereux aux termes du Règlement CLP et classification relative :

Qté	Nom	Numéro d'identif.	Classification
1% - 3%	(2-methoxymethylethoxy)propanol	CAS: 34590-94-8 EC: 252-104-2 REACH No.: 01-2119450011-60	Substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions de l'Union, une limite d'exposition sur le lieu de travail.
1% - 3%	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Numéro Index: 603-096-00-8 CAS: 112-34-5 EC: 203-961-6 REACH No.: 01-2119475104-44	⚠ 3.3/2 Eye Irrit. 2 H319
480 ppm	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Numéro Index: 613-088-00-6 CAS: 2634-33-5 EC: 220-120-9	⚠ 3.2/2 Skin Irrit. 2 H315 ⚠ 3.3/1 Eye Dam. 1 H318 ⚠ 3.4.2/1-1A-1B Skin Sens. 1,1A,1B H317 ⚠ 4.1/A1 Aquatic Acute 1 H400 ⚠ 3.1/4/Oral Acute Tox. 4 H302

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas de contact avec la peau :

Laver abondamment à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

En cas d'ingestion :

Ne faire vomir en aucun cas. CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

En cas d'inhalation :

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

En cas de difficultés respiratoires, consulter votre médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement :

Aucun

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

CO2, mousse, agents extincteurs à sec, eau nébulisée.

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :

Jets d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas inhaler les gaz produits par la combustion.
La combustion produit de la fumée lourde.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.
Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.
Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter les dispositifs de protection individuelle.
Emmener les personnes en lieu sûr.
Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.
En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.
Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant inerte.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Boucher la fuite et délimiter l'aire contaminée avec du matériel absorbant inerte. Recueillir et éliminer dans le respect des législations en vigueur. Ne pas jeter de résidus dans les égouts.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir également les paragraphes 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail - Ne pas fumer.
Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.
Ne pas utiliser de conteneurs vides avant qu'ils n'aient été nettoyés.
Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans un lieu bien aéré à des températures comprises entre +5°/40°C.
Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.
Matières incompatibles:
Aucune en particulier. Voir également du paragraphe 10.
Indication pour les locaux:
Locaux correctement aérés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation particulière

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

(2-méthoxyméthylethoxy)propanol - CAS: 34590-94-8
UE - TWA(8h): 308 mg/m³, 50 ppm - Notations: Skin
ACGIH - TWA(8h): 100 ppm - STEL: 150 ppm - Notations: Skin - Eye and URT irr, CNS impair
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol - CAS: 112-34-5
UE - TWA(8h): 67.5 mg/m³, 10 ppm - STEL: 101.2 mg/m³, 15 ppm
ACGIH - TWA(8h): 10 ppm - Notations: (IFV) - Hematologic, liver and kidney eff

Valeurs limites d'exposition DNEL
Non disponible

Valeurs limites d'exposition PNEC
Non disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux:

Non requis pour une utilisation normale. Opérer quoi qu'il en soit selon les bonnes pratiques de travail.

Protection de la peau:

L'adoption de précautions spéciales n'est pas requise pour une utilisation normale.

Protection des mains:

Utiliser des gants de protection (EN 374)

Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

Risques thermiques :

Aucun

Contrôles de l'exposition environnementale :

Aucun

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriétés	valeur	Méthode :	Notations:
Aspect et couleur:	fluide visqueux		
	varié	UNI EN ISO 15528:2003 (3.11+6.7)/UNI EN ISO 1513:1996	--
Odeur:	léger	--	--
Seuil d'odeur :	Non disponible	--	--
pH:	8 1 (1:10)	UNI EN 1245:2011	--
Point de fusion/congélation:	0 °C	Jugement d'expert	--
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition:	100 °C	Jugement d'expert	--
Point éclair:	Pas important	--	--
Vitesse d'évaporation :	Pas important	--	--
Inflammation solides/gaz:	Pas important	--	--
Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion :	Pas important	--	--
Pression de vapeur:	Pas important	--	--
Densité des vapeurs:	Pas important	--	--
Densité relative:	1.03 0.05 g/cm ³	UNI EN ISO 2811-1	--
Hydrosolubilité:	miscible	(1:10) water	--
Solubilité dans l'huile :	non miscible dans les solvants organiques	Jugement d'expert	--
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas important	--	--
Température d'auto-allumage :	Pas important	--	--
Température de décomposition:	Pas important	--	--
Viscosité:	Non disponible	--	--
Propriétés explosives:	Pas important	--	--
Propriétés comburantes:	Pas important	--	--

9.2. Autres informations

Propriétés	valeur	Méthode :	Notations:
Miscibilité:	Non disponible	--	--
Liposolubilité:	Non disponible	--	--
Conductibilité:	Non disponible	--	--
Propriétés caractéristiques des groupes de substances	Non disponible	--	--

Teneur en COV total: 7-9%

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable en conditions normales

10.2. Stabilité chimique

Stable en conditions normales

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun en particulier en conditions d'emploi normales.

10.4. Conditions à éviter

Stable en conditions d'emploi normales et d'emmagasinement.

10.5. Matières incompatibles

Aucune en particulier.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut produire des gaz toxiques et nocifs.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations ultérieures

Le produit peut provoquer des réactions allergiques chez des individus sensibles.

Informations toxicologiques sur le produit :

- a) toxicité aiguë
 - Non classé
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- b) corrosion cutanée/irritation cutanée
 - Non classé
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- c) lésions oculaires graves/irritation oculaire
 - Non classé
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- d) sensibilisation respiratoire ou cutanée
 - Non classé
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- e) mutagénicité sur les cellules germinales
 - Non classé
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- f) cancérogénicité
 - Non classé
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- g) toxicité pour la reproduction
 - Non classé
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- h) toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique
 - Non classé
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- i) toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
 - Non classé
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- j) danger par aspiration
 - Non classé
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations toxicologiques sur les substances principales se trouvant dans le produit :

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol - CAS: 112-34-5

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat > 2000 mg/kg

Informations ultérieures

Aucune en particulier.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

Non classé pour les dangers pour l'environnement
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucun
Non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

12.6. Autres effets néfastes

Aucun

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non disponible

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non disponible

14.4. Groupe d'emballage

Non disponible

14.5. Dangers pour l'environnement

Non disponible

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)

Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (EU) n° 758/2013

Règlement (UE) 2015/830

Règlement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)

Règlement (EU) n° 618/2012 (ATP 3 CLP)

Règlement (EU) n° 487/2013 (ATP 4 CLP)

Règlement (EU) n° 944/2013 (ATP 5 CLP)

Règlement (EU) n° 605/2014 (ATP 6 CLP)

Règlement (EU) n° 2015/1221 (ATP 7 CLP)

Restrictions liées au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII de la Réglementation (CE) 1907/2006 (REACH) et ses modifications successives:

Restrictions liées au produit:

Restriction 40

Restrictions liées aux substances contenues:

Aucune restriction.

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:

Directive 2012/18/EU (Seveso III)

Règlement (CE) no 648/2004 (détergents).

Dir. 2004/42/CE (Directive COV)

Dispositions relatives aux directive EU 2012/18 (Seveso III):

Catégorie Seveso III conformément à l'Annexe 1, partie 1

Aucun

Tableaux de maladies professionnelles:

Le produit ne contient aucune des substances énumérées.

Comme indiqué dans la section 2:

Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des phrases cités sous l'en-tête 3:

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

Classe de danger et catégorie de danger	Code	Description
Acute Tox. 4	3.1/4/Oral	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Skin Irrit. 2	3.2/2	Irritation cutanée, Catégorie 2
Eye Dam. 1	3.3/1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	3.3/2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Sens. 1,1A,1B	3.4.2/1-1A-1B	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1,1A,1B
Aquatic Acute 1	4.1/A1	Danger aigu pour le milieu aquatique, Catégorie 1

Paragrapes modifiés de la révision précédente:

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée.

Informations ultérieures

Ce produit doit être conservé, manipulé et utilisé d'après les normes d'hygiène, de sécurité et de bonne pratique industrielle conformément aux normes de loi en vigueur.

Les informations contenues se basent sur nos connaissances au moment de l'envoi de la présente fiche et servent exclusivement pour la description du produit aux fins de la sécurité, sans représenter de garantie de propriétés spécifiques.

En considération des diverses modalités d'emploi de notre produit et des interférences avec des éléments indépendants de nous, nous

n'assumons aucune responsabilité pour les informations reportées.

Nous vous prions de tenir vos archives à jour et de mettre cette fiche à disposition des utilisateurs du produit. La présente fiche annule et substitue toute édition précédente.

Principales sources bibliographiques:

NIOSH - Registry of toxic effects of chemical substances (1983)

I.N.R.S. - Fiche Toxicologique

ECHA database on registered substances (<http://apps.echa.europa.eu/registered/registered-sub.aspx>)

ECHA Classification and Labelling Inventory (http://echa.europa.eu/clp/c_l_inventory_en.asp)

GESTIS hazardous substances database of German Berufsgenossenschaften

(<http://www.dguv.de/ifa/Gefahrstoffdatenbanken/GESTIS-Stoffdatenbank/index-2.jsp>)

ADR:	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
CAS:	Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).
CLP:	Classification, Etiquetage, Emballage.
DNEL:	Niveau dérivé sans effet.
EINECS:	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.
GefStoffVO:	Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.
GHS:	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.
IATA:	Association internationale du transport aérien.
IATA-DGR:	Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'"Association internationale du transport aérien" (IATA).
ICAO:	Organisation de l'aviation civile internationale.
ICAO-TI:	Instructions techniques par l'"Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI).
IMDG:	Code maritime international des marchandises dangereuses.
INCI:	Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.
KSt:	Coefficient d'explosion.
LC50:	Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.
LD50:	Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.
PNEC:	Concentration prévue sans effets.
RID:	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.
STEL:	Limite d'exposition à court terme.
STOT:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles.
TLV:	Valeur de seuil limite.
TWA:	Moyenne pondérée dans le temps
WGK:	Classe allemande de danger pour l'eau.

The logo for FENICE features a stylized globe composed of horizontal lines, with a registered trademark symbol (®) to its right. Below the globe, the word "FENICE" is written in a large, bold, sans-serif font.



Conforms to Regulation (EC) No. 1907/2006 (REACH), Annex II, as amended by
Commission Regulation (EU) 2015/830

SAFETY DATA SHEET

C21586 T OPERA NEW BRUNIE

SECTION 1: Identification of the substance/mixture and of the company/undertaking

1.1 Product identifier

Product name : C21586 T OPERA NEW BRUNIE

Product code : P69229

Product description : Edge Paint

Product type : liquid

Other means of identification : Not available.

1.2 Relevant identified uses of the substance or mixture and uses advised against

Identified uses
Product for treatment of leather and other flexible material.

1.3 Details of the supplier of the safety data sheet

Stahl Europe BV
Sluisweg 10
5145 PE Waalwijk
NL
Telephone:+31416689111
Telefax:+31416344441
Email: msds@stahl.com

1.4 Emergency telephone number

ORFILA (INRS)

Telephone number : +33 1 45 42 59 59 / 24HRS

Supplier

Telephone number : +33 1 72 11 00 03/+44 1235 239 670 NCEC

Hours of operation : 24HRS (FOR CHEMICAL EMERGENCIES ONLY)

Information limitations : Not available.

SECTION 2: Hazards identification

C21586 T OPERA NEW BRUNIE

2.1 Classification of the substance or mixture

Product definition : Mixture

Classification according to Regulation (EC) No. 1272/2008 [CLP/GHS]

Eye Irrit. 2, H319

See Section 16 for the full text of the H statements declared above.

See Section 11 for more detailed information on health effects and symptoms.

2.2 Label elements

Hazard pictograms :



Signal word : Warning

Hazard statements : Causes serious eye irritation.

Precautionary statements

General : Not applicable.
Prevention : Wear eye or face protection. Wash hands thoroughly after handling.
Response : IF IN EYES: Rinse cautiously with water for several minutes.
Remove contact lenses, if present and easy to do. Continue rinsing.
Storage : Not applicable.
Disposal : Not applicable.

Supplemental label elements : Contains 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, adipohydrazide,
May produce an allergic reaction.

Annex XVII - Restrictions on the manufacture, placing on the market and use of certain dangerous substances, mixtures and articles : Not applicable.

Special packaging requirements

Containers to be fitted with child-resistant fastenings : Not applicable.

Tactile warning of danger : Not applicable.

2.3 Other hazards

Substance meets the criteria for PBT according to Regulation (EC) No. 1907/2006, Annex XIII : Not applicable.

Substance meets the criteria for vPvB according to Regulation (EC) No. 1907/2006, Annex XIII : Not applicable.

C21586 T OPERA NEW BRUNIE

Other hazards which do not result in classification : None known.

SECTION 3: Composition/information on ingredients

3.2 Mixtures : Mixture

Product/ingredient name	Identifiers	%	Classification	Type
			Regulation (EC) No. 1272/2008 [CLP]	
2-butoxyethanol	RRN : 01-2119475108-36 EC : 203-905-0 CAS : 111-76-2 Index : 603-014-00-0	$\geq 5 - < 7$	Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 4, H312 Acute Tox. 4, H332 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319	[1][2]
(2-methoxymethylethoxy)propanol	RRN : 01-2119450011-60 EC : 252-104-2 CAS : 34590-94-8	$\geq 1 - < 2$		[2]
Alcohols, C12-14, ethoxylated	EC : 500-213-3 CAS : 68439-50-9	$\geq 1 - < 2$	Acute Tox. 4, H302 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 3, H412	[1]
1-methoxy-2-propanol	RRN : 01-2119457435-35 EC : 203-539-1 CAS : 107-98-2 Index : 603-064-00-3	$\geq 1 - < 2$	Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336	[1][2]
triethylamine	RRN : 01-2119475467-26 EC : 204-469-4 CAS : 121-44-8 Index : 612-004-00-5	$\geq 0,2 - < 1$	Flam. Liq. 2, H225 Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 3, H311 Acute Tox. 3, H331 Skin Corr. 1A, H314 Eye Dam. 1, H318 STOT SE 3, H335	[1][2]
adipohydrazide	EC : 213-999-5 CAS : 1071-93-8	$\geq 0,1 - < 0,2$	Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411	[1]
Amines, C12-18-alkyldimethyl	RRN : 01-2119485586-22 EC : 269-923-6 CAS : 68391-04-8	$\geq 0,001 - < 0,1$	Acute Tox. 4, H302 Skin Corr. 1B, H314 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	[1]

Type

[1] Substance classified with a physical, health or environmental hazard

[2] Substance with a workplace exposure limit



C21586 T OPERA NEW BRUNIE

[3] Substance meets the criteria for PBT according to Regulation (EC) No. 1907/2006, Annex XIII

[4] Substance meets the criteria for vPvB according to Regulation (EC) No. 1907/2006, Annex XIII

[5] Substance of equivalent concern

See Section 16 for the full text of the H statements declared above.

There are no additional ingredients present which, within the current knowledge of the supplier and in the concentrations applicable, are classified as hazardous to health or the environment, are PBTs, vPvBs or Substances of equivalent concern, or have been assigned a workplace exposure limit and hence require reporting in this section.

Occupational exposure limits, if available, are listed in Section 8.

SECTION 4: First aid measures

4.1 Description of first aid measures

- | | | |
|-----------------------------------|---|---|
| Eye contact | : | Immediately flush eyes with plenty of water, occasionally lifting the upper and lower eyelids. Check for and remove any contact lenses. Continue to rinse for at least 10 minutes. Get medical attention. |
| Inhalation | : | Remove victim to fresh air and keep at rest in a position comfortable for breathing. If not breathing, if breathing is irregular or if respiratory arrest occurs, provide artificial respiration or oxygen by trained personnel. It may be dangerous to the person providing aid to give mouth-to-mouth resuscitation. Get medical attention if adverse health effects persist or are severe. If unconscious, place in recovery position and get medical attention immediately. Maintain an open airway. Loosen tight clothing such as a collar, tie, belt or waistband. In case of inhalation of decomposition products in a fire, symptoms may be delayed. The exposed person may need to be kept under medical surveillance for 48 hours. |
| Skin contact | : | Flush contaminated skin with plenty of water. Remove contaminated clothing and shoes. Get medical attention if symptoms occur. Wash clothing before reuse. Clean shoes thoroughly before reuse. |
| Ingestion | : | Wash out mouth with water. Remove dentures if any. Remove victim to fresh air and keep at rest in a position comfortable for breathing. If material has been swallowed and the exposed person is conscious, give small quantities of water to drink. Stop if the exposed person feels sick as vomiting may be dangerous. Do not induce vomiting unless directed to do so by medical personnel. If vomiting occurs, the head should be kept low so that vomit does not enter the lungs. Get medical attention if adverse health effects persist or are severe. Never give anything by mouth to an unconscious person. If unconscious, place in recovery position and get medical attention immediately. Maintain an open airway. Loosen tight clothing such as a collar, tie, belt or waistband. |
| Protection of first-aiders | : | No action shall be taken involving any personal risk or without suitable training. It may be dangerous to the person providing aid to give mouth-to-mouth resuscitation. |

4.2 Most important symptoms and effects, both acute and delayed



C21586 T OPERA NEW BRUNIE

Potential acute health effects

- Eye contact** : Causes serious eye irritation.
- Inhalation** : Exposure to decomposition products may cause a health hazard. Serious effects may be delayed following exposure.
- Skin contact** : No known significant effects or critical hazards.
- Ingestion** : No known significant effects or critical hazards.

Over-exposure signs/symptoms

- Eye contact** : Adverse symptoms may include the following:
pain or irritation
watering
redness
- Inhalation** : No specific data.
- Skin contact** : No specific data.
- Ingestion** : No specific data.

4.3 Indication of any immediate medical attention and special treatment needed

- Notes to physician** : In case of inhalation of decomposition products in a fire, symptoms may be delayed. The exposed person may need to be kept under medical surveillance for 48 hours.
- Specific treatments** : No specific treatment.

SECTION 5: Firefighting measures

5.1 Extinguishing media

- Suitable extinguishing media** : Use an extinguishing agent suitable for the surrounding fire.
- Unsuitable extinguishing media** : None known.

5.2 Special hazards arising from the substance or mixture

- Hazards from the substance or mixture** : In a fire or if heated, a pressure increase will occur and the container may burst.
- Hazardous thermal decomposition products** : Decomposition products may include the following materials:
carbon dioxide
carbon monoxide
nitrogen oxides
metal oxide/oxides

5.3 Advice for firefighters

- Special protective actions for fire-fighters** : Promptly isolate the scene by removing all persons from the vicinity of the incident if there is a fire. No action shall be taken involving any personal risk or without suitable training.



C21586 T OPERA NEW BRUNIE

- Special protective equipment for fire-fighters** : Fire-fighters should wear appropriate protective equipment and self-contained breathing apparatus (SCBA) with a full face-piece operated in positive pressure mode. Clothing for fire-fighters (including helmets, protective boots and gloves) conforming to European standard EN 469 will provide a basic level of protection for chemical incidents.
- Additional information** : Not available.

SECTION 6: Accidental release measures

6.1 Personal precautions, protective equipment and emergency procedures

- For non-emergency personnel** : No action shall be taken involving any personal risk or without suitable training. Evacuate surrounding areas. Keep unnecessary and unprotected personnel from entering. Do not touch or walk through spilled material. Avoid breathing vapor or mist. Provide adequate ventilation. Wear appropriate respirator when ventilation is inadequate. Put on appropriate personal protective equipment.
- For emergency responders** : If specialized clothing is required to deal with the spillage, take note of any information in Section 8 on suitable and unsuitable materials. See also the information in "For non-emergency personnel".

- 6.2 Environmental precautions** : Avoid dispersal of spilled material and runoff and contact with soil, waterways, drains and sewers. Inform the relevant authorities if the product has caused environmental pollution (sewers, waterways, soil or air).

6.3 Methods and materials for containment and cleaning up

- Small spill** : Stop leak if without risk. Move containers from spill area. Dilute with water and mop up if water-soluble. Alternatively, or if water-insoluble, absorb with an inert dry material and place in an appropriate waste disposal container. Dispose of via a licensed waste disposal contractor.
- Large spill** : Stop leak if without risk. Move containers from spill area. Approach release from upwind. Prevent entry into sewers, water courses, basements or confined areas. Wash spillages into an effluent treatment plant or proceed as follows. Contain and collect spillage with non-combustible, absorbent material e.g. sand, earth, vermiculite or diatomaceous earth and place in container for disposal according to local regulations. Dispose of via a licensed waste disposal contractor. Contaminated absorbent material may pose the same hazard as the spilled product.

- 6.4 Reference to other sections** : See Section 1 for emergency contact information.
See Section 8 for information on appropriate personal protective equipment.
See Section 13 for additional waste treatment information.

SECTION 7: Handling and storage



C21586 T OPERA NEW BRUNIE

7.1 Precautions for safe handling

- Protective measures** : Put on appropriate personal protective equipment (see Section 8). Do not ingest. Avoid contact with eyes, skin and clothing. Avoid breathing vapor or mist. Keep in the original container or an approved alternative made from a compatible material, kept tightly closed when not in use. Empty containers retain product residue and can be hazardous. Do not reuse container.
- Advice on general occupational hygiene** : Eating, drinking and smoking should be prohibited in areas where this material is handled, stored and processed. Workers should wash hands and face before eating, drinking and smoking. Remove contaminated clothing and protective equipment before entering eating areas. See also Section 8 for additional information on hygiene measures.

7.2 Conditions for safe storage, including any incompatibilities

- : Store in accordance with local regulations. Store in original container protected from direct sunlight in a dry, cool and well-ventilated area, away from incompatible materials (see Section 10) and food and drink. Keep container tightly closed and sealed until ready for use. Containers that have been opened must be carefully resealed and kept upright to prevent leakage. Do not store in unlabeled containers. Use appropriate containment to avoid environmental contamination. Keep from freezing. Stir before use.

7.3 Specific end use(s)

- Recommendations** : Not available.
- Industrial sector specific solutions** : Not available.

SECTION 8: Exposure controls/personal protection

8.1 Control parameters

Occupational exposure limits

Product/ingredient name	Exposure limit values
2-butoxyethanol	INRS (2012-07-01) TWA 49 mg/m ³ 10 ppm Notes: Absorbed through skin. STEL 246 mg/m ³ 50 ppm Notes: Absorbed through skin. EU OEL (2000-06-01) TWA 98 mg/m ³ 20 ppm Notes: Absorbed through skin. STEL 246 mg/m ³ 50 ppm Notes: Absorbed through skin.



C21586 T OPERA NEW BRUNIE

(2-methoxymethylethoxy)propanol	<p>EU OEL (2000-06-01) TWA 308 mg/m³ 50 ppm Notes: Absorbed through skin.</p> <p>INRS (2007-12-01) TWA 308 mg/m³ 50 ppm Notes: Absorbed through skin.</p>
1-methoxy-2-propanol	<p>INRS (2007-12-01) TWA 188 mg/m³ 50 ppm Notes: Absorbed through skin.</p> <p>STEL 375 mg/m³ 100 ppm Notes: Absorbed through skin.</p> <p>EU OEL (2000-06-01) TWA 375 mg/m³ 100 ppm Notes: Absorbed through skin.</p> <p>STEL 568 mg/m³ 150 ppm Notes: Absorbed through skin.</p>
triethylamine	<p>INRS (2007-12-01) STEL 12,6 mg/m³ 3 ppm Notes: Absorbed through skin.</p> <p>TWA 4,2 mg/m³ 1 ppm Notes: Absorbed through skin.</p> <p>EU OEL (2000-06-01) TWA 8,4 mg/m³ 2 ppm Notes: Absorbed through skin.</p> <p>STEL 12,6 mg/m³ 3 ppm Notes: Absorbed through skin.</p>

Recommended monitoring procedures

- : If this product contains ingredients with exposure limits, personal, workplace atmosphere or biological monitoring may be required to determine the effectiveness of the ventilation or other control measures and/or the necessity to use respiratory protective equipment. Reference should be made to monitoring standards, such as the following: European Standard EN 689 (Workplace atmospheres - Guidance for the assessment of exposure by inhalation to chemical agents for comparison with limit values and measurement strategy) European Standard EN 14042 (Workplace atmospheres - Guide for the application and use of procedures for the assessment of exposure to chemical and biological agents) European Standard EN 482 (Workplace atmospheres - General requirements for the performance of procedures for the measurement of chemical agents) Reference to national guidance documents for methods for the determination of hazardous substances will also be required.

DNELs/DMELs

Product/ingredient name	Type	Exposure	Value	Population	Effects
2-butoxyethanol	DNEL	Long term	75 mg/kg	Workers	

C21586 T OPERA NEW BRUNIE

		Dermal			
	DNEL	Long term Inhalation	98 mg/m ³	Workers	
	DNEL	Long term Dermal	38 mg/kg	Consumers	
	DNEL	Long term Oral	3,2 mg/kg	Consumers	
	DNEL	Long term Inhalation	49 mg/kg	Consumers	
	DNEL	Short term Dermal	89 mg/kg	Workers	
	DNEL	Short term Inhalation	663 mg/m ³	Workers	
	DNEL	Short term Oral	13,4 mg/m ³	Consumers	
	DNEL	Short term Dermal	44,5 mg/m ³	Consumers	
	DNEL	Short term Inhalation	426 mg/m ³	Consumers	

PNECs

Product/ingredient name	Type	Compartment Detail	Value	Method Detail
2-butoxyethanol		Fresh water	8,8 mg/l	-
		Marine	0,88 mg/l	-
		Fresh water sediment	8,14 mg/l	-
		Soil	2,8 mg/kg	-
		Sewage Treatment Plant	463 mg/l	-

8.2 Exposure controls

Appropriate engineering controls : Good general ventilation should be sufficient to control worker exposure to airborne contaminants.

Individual protection measures

- Hygiene measures** : Wash hands, forearms and face thoroughly after handling chemical products, before eating, smoking and using the lavatory and at the end of the working period. Appropriate techniques should be used to remove potentially contaminated clothing. Wash contaminated clothing before reusing. Ensure that eyewash stations and safety showers are close to the workstation location.
- Eye/face protection** : Safety eyewear complying with an approved standard should be used when a risk assessment indicates this is necessary to avoid exposure to liquid splashes, mists, gases or dusts. If contact is possible, the following protection should be worn, unless the assessment indicates a higher degree of protection: chemical splash goggles.



C21586 T OPERA NEW BRUNIE

Skin protection

- Hand protection** : Chemical-resistant, impervious gloves complying with an approved standard should be worn at all times when handling chemical products if a risk assessment indicates this is necessary. Considering the parameters specified by the glove manufacturer, check during use that the gloves are still retaining their protective properties. It should be noted that the time to breakthrough for any glove material may be different for different glove manufacturers. In the case of mixtures, consisting of several substances, the protection time of the gloves cannot be accurately estimated.
- Body protection** : Personal protective equipment for the body should be selected based on the task being performed and the risks involved and should be approved by a specialist before handling this product.
- Other skin protection** : Appropriate footwear and any additional skin protection measures should be selected based on the task being performed and the risks involved and should be approved by a specialist before handling this product.
- Respiratory protection** : Use a properly fitted, air-purifying or air-fed respirator complying with an approved standard if a risk assessment indicates this is necessary. Respirator selection must be based on known or anticipated exposure levels, the hazards of the product and the safe working limits of the selected respirator.
- Environmental exposure controls** : Emissions from ventilation or work process equipment should be checked to ensure they comply with the requirements of environmental protection legislation. In some cases, fume scrubbers, filters or engineering modifications to the process equipment will be necessary to reduce emissions to acceptable levels.

SECTION 9: Physical and chemical properties

9.1 Information on basic physical and chemical properties

Appearance

- Physical state** : liquid
- Color** : Brown.
- Odor** : Characteristic.
- Odor threshold** : Not available.
- pH** : Not available.
- Melting point/freezing point** : Not available.
- Initial boiling point and boiling range** : 100 °C
- Flash point** : Not applicable.
- Fire point** : Not available.
- Evaporation rate** : Not available.
- Flammability (solid, gas)** : Not available.

C21586 T OPERA NEW BRUNIE

Upper/lower flammability or explosive limits	:	Lower: Not available. Upper: Not available.
Vapor pressure	:	Not available.
Vapor density	:	Not available.
Relative density	:	Not available.
Solubility(ies)	:	Miscible in water.
Partition coefficient: n-octanol/water	:	Not available.
Auto-ignition temperature	:	Not available.
Decomposition temperature	:	Not available.
Viscosity	:	Dynamic: 1.200 mPa.s Kinematic: Not available.
Explosive properties	:	Not available.
Oxidizing properties	:	Not available.
VOC (2004/42/EC)	:	10,5 % w/w
Definition according to EU Directive 2004/42/EC: all organic compounds with a boilingpoint of <= 250 °C at 101.3 kPa		
VOC (2010/75/EU)	:	10,5 % w/w
Definition according to EU Directive 2010/75/EU: all organic compounds with a vapour pressure of => 0.01 kPa at 293.15 K		

9.2 Other information

No additional information.

SECTION 10: Stability and reactivity

10.1 Reactivity	:	Not considered to be reactive according to our database.
10.2 Chemical stability	:	The product is stable.
10.3 Possibility of hazardous reactions	:	Under normal conditions of storage and use, hazardous reactions will not occur.
10.4 Conditions to avoid	:	No specific data.
10.5 Incompatible materials	:	strong acids
10.6 Hazardous decomposition products	:	Under normal conditions of storage and use, hazardous decomposition products should not be produced.

SECTION 11: Toxicological information

11.1 Information on toxicological effects

Acute toxicity

Product/ingredient name	Result	Species	Dose	Exposure
-------------------------	--------	---------	------	----------

C21586 T OPERA NEW BRUNIE

2-butoxyethanol				
	LD50 Oral	Rat	917 mg/kg	-
1-methoxy-2-propanol				
	LD50 Oral	Rat	4.016 mg/kg	-
	LD50 Dermal	Rabbit	13.000 mg/kg	-
triethylamine				
	LD50 Oral	Rat	460 mg/kg	-
	LC50 Inhalation Vapor	Rat	14,4 mg/l	1 h
	LD50 Dermal	Rat	580 mg/kg	-

Conclusion/Summary : Not available.

Acute toxicity estimates

Route	ATE value
Oral	9.946,6 mg/kg
Dermal	14.759,2 mg/kg
Inhalation (vapors)	149,9 mg/l

Irritation/Corrosion

Product/ingredient name	Result	Species	Score	Exposure	Observation
2-butoxyethanol	Eyes - Moderate irritant	Rabbit	-	24 hrs	-
	Eyes - Severe irritant	Rabbit	-		-
	Skin - Mild irritant	Rabbit	-		-
triethylamine	Skin - Mild irritant	Rabbit	-		-

Conclusion/Summary

Skin : Not available.
Eyes : Not available.
Respiratory : Not available.

Sensitization

Conclusion/Summary

Skin : Not available.
Respiratory : Not available.

Mutagenicity

Conclusion/Summary : Not available.

Carcinogenicity

C21586 T OPERA NEW BRUNIE

Conclusion/Summary : Not available.

Reproductive toxicity

Conclusion/Summary : Not available.

Teratogenicity

Conclusion/Summary : Not available.

Specific target organ toxicity (single exposure)

Product/ingredient name	Category	Route of exposure	Target organs
1-methoxy-2-propanol	Category 3	Not applicable	Narcotic effects
triethylamine	Category 3	Not applicable	Respiratory tract irritation

Specific target organ toxicity (repeated exposure)

Not available.

Aspiration hazard

Not available.

Information on likely routes of exposure : Not available.

Potential acute health effects

Eye contact : Causes serious eye irritation.
Inhalation : Exposure to decomposition products may cause a health hazard. Serious effects may be delayed following exposure.
Skin contact : No known significant effects or critical hazards.
Ingestion : No known significant effects or critical hazards.

Symptoms related to the physical, chemical and toxicological characteristics

Eye contact : Adverse symptoms may include the following:
pain or irritation
watering
redness
Inhalation : No specific data.
Skin contact : No specific data.
Ingestion : No specific data.

Delayed and immediate effects as well as chronic effects from short and long-term exposure

Short term exposure

Potential immediate effects : Not available.
Potential delayed effects : Not available.

Long term exposure

Potential immediate effects : Not available.

C21586 T OPERA NEW BRUNIE

Potential delayed effects : Not available.

Potential chronic health effects

Conclusion/Summary : Not available.

General : No known significant effects or critical hazards.
Carcinogenicity : No known significant effects or critical hazards.
Mutagenicity : No known significant effects or critical hazards.
Teratogenicity : No known significant effects or critical hazards.
Developmental effects : No known significant effects or critical hazards.
Fertility effects : No known significant effects or critical hazards.

SECTION 12: Ecological information

12.1 Toxicity

Product/ingredient name	Result	Species	Exposure
2-butoxyethanol			
	Acute LC50 1.250 mg/l Marine water	Fish - Menidia beryllina	96 h
	Acute LC50 800 mg/l Marine water	Crustaceans - Crangon crangon	48 h

Conclusion/Summary : Not available.

12.2 Persistence and degradability

Conclusion/Summary : Not available.

12.3 Bioaccumulative potential

Product/ingredient name	LogPow	BCF	Potential
2-butoxyethanol	0,81	-	low
(2-methoxymethylethoxy)propanol	0,004	-	low
1-methoxy-2-propanol	1	-	low
triethylamine	1,45	0,50	low
Amines, C12-18-alkyldimethyl	2,4	-	low

12.4 Mobility in soil

Soil/water partition coefficient (KOC) : Not available.

Mobility : Not available.

12.5 Results of PBT and vPvB assessment

PBT : P: Not available.
B: Not available.



C21586 T OPERA NEW BRUNIE

T: Not available.

vPvB : vP: Not available.
vB: Not available.

12.6 Other adverse effects : No known significant effects or critical hazards.

SECTION 13: Disposal considerations

13.1 Waste treatment methods

Product

- Methods of disposal** : The generation of waste should be avoided or minimized wherever possible. Disposal of this product, solutions and any by-products should at all times comply with the requirements of environmental protection and waste disposal legislation and any regional local authority requirements. Dispose of surplus and non-recyclable products via a licensed waste disposal contractor. Waste should not be disposed of untreated to the sewer unless fully compliant with the requirements of all authorities with jurisdiction.
- Hazardous waste** : The classification of the product may meet the criteria for a hazardous waste.

Packaging

- Methods of disposal** : The generation of waste should be avoided or minimized wherever possible. Waste packaging should be recycled. Incineration or landfill should only be considered when recycling is not feasible.
- Special precautions** : This material and its container must be disposed of in a safe way. Care should be taken when handling emptied containers that have not been cleaned or rinsed out. Empty containers or liners may retain some product residues. Avoid dispersal of spilled material and runoff and contact with soil, waterways, drains and sewers.

SECTION 14: Transport information

	ADR/RID	ADN	IMDG	IATA
14.1 UN number	-	-	-	-
14.2 UN proper shipping name	Not regulated.	Not regulated.	Not regulated.	Not regulated.
14.3 Transport hazard class(es)	-	-	-	-

C21586 T OPERA NEW BRUNIE

14.4 Packing group	-	-	-	-
14.5. Environmental hazards	No.	No.	No.	No.
Additional information	<u>Special provisions:</u> - <u>Tunnel code:</u> -	-		-

14.6 Special precautions for user : Transport within user's premises: always transport in closed containers that are upright and secure. Ensure that persons transporting the product know what to do in the event of an accident or spillage.

14.7 Transport in bulk according to Annex II of MARPOL and the IBC Code

Not available.

SECTION 15: Regulatory information

15.1 Safety, health and environmental regulations/legislation specific for the substance or mixture

EU Regulation (EC) No. 1907/2006 (REACH)

Annex XIV - List of substances subject to authorization

Annex XIV: None of the components are listed.

Substances of very high concern: None of the components are listed.

Annex XVII - Restrictions on the manufacture, placing on the market and use of certain dangerous substances, mixtures and articles : Not applicable.

Other EU regulations

Ozone depleting substances (1005/2009/EU)

None of the components are listed.

Prior Informed Consent (PIC) (649/2012/EU)

None of the components are listed.

Seveso Directive

This product is not controlled under the Seveso Directive.

National regulations

Social Security Code, Articles L 461-1 to L 461-7 : 2-butoxyethanol RG 84

Reinforced medical surveillance : Act of July 11, 1977 determining the list of activities which require reinforced medical surveillance: not applicable

C21586 T OPERA NEW BRUNIE

International regulations

Chemical Weapon Convention List Schedules I, II & III Chemicals

Chemical Weapons Convention List Schedule I Chemicals

None of the components are listed.

Chemical Weapons Convention List Schedule II Chemicals

None of the components are listed.

Chemical Weapons Convention List Schedule III Chemicals

None of the components are listed.

Montreal Protocol (Annexes A, B, C, E)

None of the components are listed.

Stockholm Convention on Persistent Organic Pollutants

Annex A - Elimination - Production

None of the components are listed.

Annex A - Elimination - Use

None of the components are listed.

Annex B - Restriction - Production

None of the components are listed.

Annex B - Restriction - Use

None of the components are listed.

Annex C - Unintentional - Production

None of the components are listed.

Rotterdam Convention on Prior Inform Consent (PIC)

None of the components are listed.

UNECE Aarhus Protocol on POPs and Heavy Metals

Heavy metals - Annex 1

None of the components are listed.

POPs - Annex 1 - Production

None of the components are listed.

POPs - Annex 1 - Use

None of the components are listed.

POPs - Annex 2

None of the components are listed.

POPs - Annex 3

None of the components are listed.

C21586 T OPERA NEW BRUNIE

Inventory list

Australia	: Not determined.
Canada	: Not determined.
China	: Not determined.
Europe	: Not determined.
Japan	: At least one component is not listed.
United States	: United States inventory (TSCA 8b): Not determined.

15.2 Chemical Safety Assessment : This product contains substances for which Chemical Safety Assessments are still required.

SECTION 16: Other information

Abbreviations and acronyms	: ATE = Acute Toxicity Estimate CLP = Classification, Labelling and Packaging Regulation [Regulation (EC) No. 1272/2008] DMEL = Derived Minimal Effect Level DNEL = Derived No Effect Level EUH statement = CLP-specific Hazard statement PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic PNEC = Predicted No Effect Concentration RRN = REACH Registration Number vPvB = Very Persistent and Very Bioaccumulative
-----------------------------------	--

Procedure used to derive the classification according to Regulation (EC) No. 1272/2008 [CLP/GHS]

Classification	Justification
Eye Irrit. 2, H319	Calculation method

Full text of abbreviated H statements

H225	Highly flammable liquid and vapor.
H226	Flammable liquid and vapor.
H302	Harmful if swallowed.
H311	Toxic in contact with skin.
H312	Harmful in contact with skin.
H314	Causes severe skin burns and eye damage.
H315	Causes skin irritation.
H317	May cause an allergic skin reaction.
H318	Causes serious eye damage.
H319	Causes serious eye irritation.
H331	Toxic if inhaled.
H332	Harmful if inhaled.
H335	May cause respiratory irritation.
H336	May cause drowsiness or dizziness.
H400	Very toxic to aquatic life.

C21586 T OPERA NEW BRUNIE

H410	Very toxic to aquatic life with long lasting effects.
H411	Toxic to aquatic life with long lasting effects.
H412	Harmful to aquatic life with long lasting effects.

Full text of classifications [CLP/GHS]

Flam. Liq. 2, H225	FLAMMABLE LIQUIDS - Category 2
Flam. Liq. 3, H226	FLAMMABLE LIQUIDS - Category 3
Acute Tox. 4, H302	ACUTE TOXICITY (oral) - Category 4
Acute Tox. 3, H311	ACUTE TOXICITY (dermal) - Category 3
Acute Tox. 4, H312	ACUTE TOXICITY (dermal) - Category 4
Skin Corr. 1A, H314	SKIN CORROSION/IRRITATION - Category 1A
Skin Corr. 1B, H314	SKIN CORROSION/IRRITATION - Category 1B
Skin Irrit. 2, H315	SKIN CORROSION/IRRITATION - Category 2
Skin Sens. 1, H317	SKIN SENSITIZATION - Category 1
Eye Dam. 1, H318	SERIOUS EYE DAMAGE/ EYE IRRITATION - Category 1
Eye Irrit. 2, H319	SERIOUS EYE DAMAGE/ EYE IRRITATION - Category 2
Acute Tox. 3, H331	ACUTE TOXICITY (inhalation) - Category 3
Acute Tox. 4, H332	ACUTE TOXICITY (inhalation) - Category 4
STOT SE 3, H335	SPECIFIC TARGET ORGAN TOXICITY (SINGLE EXPOSURE) (Respiratory tract irritation) - Category 3
STOT SE 3, H336	SPECIFIC TARGET ORGAN TOXICITY (SINGLE EXPOSURE) (Narcotic effects) - Category 3
Aquatic Acute 1, H400	AQUATIC HAZARD (ACUTE) - Category 1
Aquatic Chronic 1, H410	AQUATIC HAZARD (LONG-TERM) - Category 1
Aquatic Chronic 2, H411	AQUATIC HAZARD (LONG-TERM) - Category 2
Aquatic Chronic 3, H412	AQUATIC HAZARD (LONG-TERM) - Category 3

Date of printing : 21.06.2018
Date of issue/ Date of revision : 20.06.2018
Date of previous issue : 07.11.2016
Version : 2.0

Items where changes have been made to the previous version are highlighted in the body of this document by two vertical lines.

Notice to reader

To the best of our knowledge, the information contained herein is accurate. However, neither the above-named supplier, nor any of its subsidiaries, assumes any liability whatsoever for the accuracy or completeness of the information contained herein. Final determination of suitability of any material is the sole responsibility of the user. All materials may present unknown hazards and should be used with caution. Although certain hazards are described herein, we cannot guarantee that these are the only hazards that exist.



Conformité au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH), Annexe II, tel qu'amendé par le
Règlement (UE) 2015/830

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

C23022 SOUS COUCHE OPERA

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : C23022 SOUS COUCHE OPERA

Code du produit : P69173

Description du produit : Edge Paint

Type de produit : Pâte.

Autres moyens d'identification : Non disponible.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées
Produit pour le traitement du cuir et autre matériau souple.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Stahl Europe BV
Sluisweg 10
5145 PE Waalwijk
NL
Téléphone :+31416689111
Télécopie :+31416344441
Courrier électronique: msds@stahl.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS)

Numéro de téléphone : +33 1 45 42 59 59 / 24HRS

Fournisseur

Numéro de téléphone : +44 (0) 1235 239 670 (NCEC)

Heures ouvrables : 24HRS (FOR CHEMICAL EMERGENCIES ONLY)

Limitations des informations : Non disponible.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

C23022 SOUS COUCHE OPERA

Définition du produit : Mélange

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Eye Irrit. 2, H319

Ce produit est classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications. Voir section 16 pour le texte intégral des phrases R et mentions H déclarées ci-dessus.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger : 

Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Généralités : Non applicable.

Prévention : Porter un équipement de protection des yeux ou du visage. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Intervention : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Stockage : Non applicable.

Élimination : Non applicable.

Ingrédients dangereux : Alcohols, C12-14, ethoxylated

Éléments d'étiquetage supplémentaires : Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, Peut produire une réaction allergique.

Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux : Non applicable.

Exigences d'emballages spéciaux

Récipients devant être pourvus d'une fermeture de sécurité pour les enfants : Non applicable.

Avertissement tactile de danger : Non applicable.

2.3 Autres dangers

La substance remplit les critères : Non applicable.



C23022 SOUS COUCHE OPERA

des PTB selon le Règlement (CE)
n° 1907/2006, Annexe XIII

La substance remplit les critères : Non applicable.
des tPtB selon le Règlement (CE)
n° 1907/2006, Annexe XIII

Autres dangers qui ne donnent : Aucun connu.
pas lieu à une classification

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges : Mélange

Nom du produit/composant	Identifiants	%	Classification	Type
			Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
(2-methoxymethylethoxy)propanol	RRN : 01-2119450011-60 CE : 252-104-2 CAS : 34590-94-8	$\geq 2 - < 3$		[2]
Alcohols, C12-14, ethoxylated	CE : 500-213-3 CAS : 68439-50-9	$\geq 1 - < 2$	Acute Tox. 4, H302(orale) Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 3, H412	[1]
éther méthylique de monopropylèneglycol	RRN : 01-2119457435-35 CE : 203-539-1 CAS : 107-98-2 Index : 603-064-00-3	$\geq 1 - < 2$	Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336	[1][2]

[1] Substance classée comme constituant un danger physique, pour la santé ou pour l'environnement

[2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail

[3] La substance remplit les critères des PTB selon le Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIII

[4] La substance remplit les critères des tPtB selon le Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIII

[5] Substance de degré de préoccupation équivalent

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases R et mentions H déclarées ci-dessus.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, ni comme PTB ou vPvB, ni comme substance de degré de préoccupation équivalent, ni soumis à une limite d'exposition professionnelle et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.



C23022 SOUS COUCHE OPERA

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin.
- Inhalation** : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.
- Contact avec la peau** : Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.
- Ingestion** : Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissements dans les poumons. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.
- Protection des sauveteurs** : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus potentiels sur la santé

- Contact avec les yeux** : Provoque une sévère irritation des yeux.
- Inhalation** : L'exposition aux produits de décomposition peut présenter des risques pour la santé. Les effets graves d'une exposition peuvent être



C23022 SOUS COUCHE OPERA

- différés.
- Contact avec la peau** : Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

- Contact avec les yeux** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur ou irritation
larmoiement
rougeur
- Inhalation** : Aucune donnée spécifique.
- Contact avec la peau** : Aucune donnée spécifique.
- Ingestion** : Aucune donnée spécifique.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Note au médecin traitant** : En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.
- Traitements spécifiques** : Pas de traitement particulier.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés** : Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.
- Moyens d'extinction inappropriés** : Aucun connu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers dus à la substance ou au mélange** : L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.
- Risque lié aux produits de décomposition thermique** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
dioxyde de carbone
monoxyde de carbone
oxydes d'azote
oxyde/oxydes de métal

5.3 Conseils aux pompiers

- Mesures spéciales de protection pour les pompiers** : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

C23022 SOUS COUCHE OPERA

- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie** : Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.
- Autres informations** : Non disponible.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Pour les non-secouristes** : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.
- Pour les secouristes** : Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour le personnel autre que le personnel d'intervention ».

- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

- Petit déversement accidentel** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.
- Grand déversement accidentel** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Laver le produit répandu dans une installation de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le produit répandu.

- 6.4 Référence à d'autres rubriques** : Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence.

C23022 SOUS COUCHE OPERA

Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés.

Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- Mesures de protection** : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.
- Conseils sur l'hygiène professionnelle en général** : Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Tenir à l'abri du gel. Mélanger avant emploi.

Directive Seveso - Seuils de déclaration

Substances nommées

Nom	Seuil de notification et de MAPP (Politique de prévention des accidents majeurs)	Seuil de rapport de sécurité
oxyde de propylène	5 t	50 t

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Recommandations** : Non disponible.
Solutions spécifiques au secteur industriel : Non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

C23022 SOUS COUCHE OPERA

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Nom du produit/composant	Valeurs limites d'exposition
éther méthylique de monopropylèneglycol	INRS (2007-12-01) TWA 188 mg/m ³ , 50 ppm Notes: Absorbé par la peau. STEL 375 mg/m ³ , 100 ppm Notes: Absorbé par la peau. EU OEL (2000-06-01) TWA 375 mg/m ³ , 100 ppm Notes: Absorbé par la peau. STEL 568 mg/m ³ , 150 ppm Notes: Absorbé par la peau.
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	EU OEL (2000-06-01) TWA 308 mg/m ³ , 50 ppm Notes: Absorbé par la peau. INRS (2007-12-01) TWA 308 mg/m ³ , 50 ppm Notes: Absorbé par la peau.

Procédures de surveillance recommandées

- : Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire d'effectuer un examen suivi des personnes, de l'atmosphère sur le lieu de travail ou des organismes vivants pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle ou évaluer le besoin d'utiliser du matériel de protection des voies respiratoires. Il doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

DNEL/DMEL

Aucune DNEL/DMEL disponible.

PNEC

Aucune PNEC disponible.

8.2 Contrôles de l'exposition

- Contrôles techniques appropriés** : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

C23022 SOUS COUCHE OPERA

Mesures de protection individuelle

- Mesures d'hygiène** : Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.
- Protection des yeux/du visage** : Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection de la peau

- Protection des mains** : Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. En prenant en compte les paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices. Il est noté que le temps de claquage des gants peut différer d'un fabricant à l'autre. En cas de mélanges constitués de plusieurs substances, il est impossible d'estimer de façon précise le délai de sécurité des gants.
- Protection corporelle** : L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.
- Autre protection cutanée** : Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.
- Protection respiratoire** : Porter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d'air, parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.
- Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

C23022 SOUS COUCHE OPERA

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique	:	liquide [Pâte.]
Couleur	:	Incolore.
Odeur	:	Caractéristique.
Seuil olfactif	:	Non disponible.
pH	:	Non disponible.
Point de fusion et point de congélation	:	Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	:	Non disponible.
Point d'éclair	:	Non applicable.
Taux d'évaporation	:	Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	:	Non disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	:	Seuil minimal: Non disponible. Seuil maximal: Non disponible.
Tension de vapeur	:	Non disponible.
Densité de vapeur	:	Non disponible.
Densité relative	:	1,02 - 1,12 @ 20 °C
Solubilité	:	Non disponible.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	:	Non disponible.
Température de décomposition	:	Non disponible.
Viscosité	:	Dynamique: 950 - 1.250 mPa.s Cinématique: Non disponible.
Propriétés explosives	:	Non disponible.
Propriétés comburantes	:	Non disponible.
COV (2004/42/CE)	:	5,7 % p/p
Définition selon la Directive Européenne 2004/42/CE	:	Tous les composés organiques dont le point d'ébullition est \leq 250 °C à 101,3 kPa
COV (2010/75/UE)	:	5,6 % p/p
Définition selon la Directive Européenne 2010/75/UE	:	Tous les composés organiques dont la pression de vapeur est \Rightarrow 0,01 kPa à 293,15 K

9.2 Autres informations

Aucune information additionnelle.

C23022 SOUS COUCHE OPERA

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité** : N'est pas considéré comme réactif selon notre base de données.
- 10.2 Stabilité chimique** : Le produit est stable.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses** : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
- 10.4 Conditions à éviter** : Aucune donnée spécifique.
- 10.5 Matières incompatibles** : Aucun produit incompatible selon notre base de données.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux** : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
éther méthylique de monopropylèneglycol				
	DL50 Orale	Rat	4.016 mg/kg	-
	DL50 Cutané	Lapin	13.000 mg/kg	-

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Estimations de la toxicité aiguë

Voie	Valeur ETA
Orale	38.677 mg/kg

Irritation/Corrosion

Conclusion/Résumé

- Peau** : Non disponible.
- Yeux** : Non disponible.
- Respiratoire** : Non disponible.

Sensibilisation

Conclusion/Résumé

- Peau** : Non disponible.
- Respiratoire** : Non disponible.

Mutagénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

C23022 SOUS COUCHE OPERA

Cancérogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Tératogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Nom du produit/composant	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
éther méthylique de monopropylèneglycol	Catégorie 3	Non applicable	Effets narcotiques

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Non disponible.

Danger par aspiration

Non disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables : Non disponible.

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.
Inhalation : L'exposition aux produits de décomposition peut présenter des risques pour la santé. Les effets graves d'une exposition peuvent être différés.
Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur ou irritation
larmolement
rougeur
Inhalation : Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau : Aucune donnée spécifique.
Ingestion : Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Exposition de courte durée

Effets potentiels immédiats : Non disponible.
Effets potentiels différés : Non disponible.

Exposition prolongée

C23022 SOUS COUCHE OPERA

Effets potentiels immédiats : Non disponible.
Effets potentiels différés : Non disponible.

Effets chroniques potentiels pour la santé

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Généralités : Aucun effet important ou danger critique connu.
Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.
Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.
Tératogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur le développement : Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Exposition
--------------------------	----------	---------	------------

Conclusion/Résumé : Non disponible.

12.2 Persistance et dégradation

Conclusion/Résumé : Non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit/composant	LogPow	FBC	Potentiel
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	0,004	-	faible
éther méthylique de monopropylèneglycol	1	-	faible

Non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (KOC) : Non disponible.
Mobilité : Non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT : P : Non disponible.
B : Non disponible.
T : Non disponible.

vPvB : vP : Non disponible.

C23022 SOUS COUCHE OPERA

vB : Non disponible.

- 12.6 Autres effets nocifs** : Aucun effet important ou danger critique connu.
Aucun effet important ou danger critique connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

- Méthodes d'élimination des déchets** : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes.
- Déchets Dangereux** : Il se peut que la classification du produit satisfasse aux critères de déchets dangereux.

Emballage

- Méthodes d'élimination des déchets** : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible.
- Précautions particulières** : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Manipuler avec prudence les récipients vides non nettoyés ni rincés. Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	ADN	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU	-	-	-	-
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.
14.3 Classe de danger relative	-	-	-	-

C23022 SOUS COUCHE OPERA

au transport				
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-	-
14.5. Dangers pour l'environnement	Non.	Non.	Non.	Non.
Autres informations	<u>Dispositions particulières:</u> - <u>Code tunnel:</u> -	-	<u>Polluant marin:</u> Non.	-

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non disponible.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Annexe XIV: Aucun des composants n'est répertorié.

Substances extrêmement préoccupantes: Aucun des composants n'est répertorié.

Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux : Non applicable.

Autres Réglementations UE

Inventaire d'Europe : Indéterminé.
Émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution) - Air : Non inscrit
Émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution) - Eau : Non inscrit

Générateurs d'aérosols :

C23022 SOUS COUCHE OPERA

Directive Seveso

Ce produit est contrôlé selon la directive Seveso.

Substances nommées

Nom
oxyde de propylène

Réglementations nationales

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-7 : Aucune substance répertoriée

Surveillance médicale renforcée : Arrêté du 11 Juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale renforcée: non concerné

Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques du tableau I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Liste des substances chimiques du tableau I de la Convention sur les armes chimiques

Aucun des composants n'est répertorié.

Liste des substances chimiques du tableau II de la Convention sur les armes chimiques

Aucun des composants n'est répertorié.

Liste des substances chimiques du tableau III de la Convention sur les armes chimiques

Aucun des composants n'est répertorié.

Protocole de Montréal (Annexes A, B, C, E)

Aucun des composants n'est répertorié.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Annexe A - Elimination - Production

Aucun des composants n'est répertorié.

Annexe A - Elimination - Utilisation

Aucun des composants n'est répertorié.

Annexe B - Restriction - Production

Aucun des composants n'est répertorié.

Annexe B - Restriction - Utilisation

Aucun des composants n'est répertorié.

Annexe C - Production non intentionnelle

Aucun des composants n'est répertorié.

Convention de Rotterdam sur la procédure de Consentement préalable en connaissance de cause (PIC)

Aucun des composants n'est répertorié.

Protocole d'Aarhus de l'UNECE sur les POP et les métaux lourds

Métaux lourds - Annexe 1

C23022 SOUS COUCHE OPERA

Aucun des composants n'est répertorié.

POPs - Annexe 1 - Production

Aucun des composants n'est répertorié.

POPs - Annexe 1 - Utilisation

Aucun des composants n'est répertorié.

POPs - Annexe 2

Aucun des composants n'est répertorié.

POPs - Annexe 3

Aucun des composants n'est répertorié.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique : Ce produit contient des substances nécessitant encore une évaluation du risque chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes :

- ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë
- CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges
- DMEL = dose dérivée avec effet minimum
- DNEL = Dose dérivée sans effet
- Mention EUH = mention de danger spécifique CLP
- PTB = Persistants, Toxiques et Bioaccumulables
- CPSE = concentration prédite sans effet
- RRN = Numéro d'enregistrement REACH
- tPtB = Très persistant et très bioaccumulable

Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Classification	Justification
Eye Irrit. 2, H319	Méthode de calcul

Texte intégral des mentions H abrégées :	H226	Liquide et vapeurs inflammables.
	H302	Nocif en cas d'ingestion.
	H318	Provoque des lésions oculaires graves.
	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
	H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
	H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Texte intégral des classifications :	Flam. Liq. 3, H226	LIQUIDES

C23022 SOUS COUCHE OPERA

[CLP/SGH]

	INFLAMMABLES - Catégorie 3
Acute Tox. 4, H302	TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4
Eye Dam./Irrit. 1, H318	LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 1
Eye Dam./Irrit. 2, H319	LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2
STOT SE 3, H336	TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE - Catégorie 3
Aquatic Acute 1, H400	TOXICITÉ AIGUË POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1
Aquatic Chronic 3, H412	TOXICITÉ À LONG TERME POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 3

Date d'impression : 05.12.2017
Date d'édition/ Date de révision : 04.12.2017
Date de la précédente édition : 29.09.2017
Version : 6.0

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucun de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations. Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.05.2020

Numéro de version 3

Révision: 25.05.2020

* **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: PRODUIT OPERA toutes teintes

Code du produit: SF0133C

Numéro d'enregistrement Non applicable

UFI: NS30-H0J1-H00M-8C9A

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation

Peinture/Vernis/Teinture base aqueuse pour application industrielle

Peinture/vernis/teinture base aqueuse pour application industriel

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

STILZ CHIMIE S.A.R.L.

B.P. 7

F-86530 Cenon sur Vienne

Tel: +33 (0)5 49 20 08 50

mail: contact@stilz-chimie.com

Service chargé des renseignements:

Service FDS

E-mail: contact@stilz-chimie.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

M.Revel Tel.: +33 (0)5 49 20 08 50

(Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

le vendredi de 8h30 à 11h30)

Numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59

* **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS07

Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.05.2020

Numéro de version 3

Révision: 25.05.2020

Nom du produit: PRODUIT OPERA toutes teintés

(suite de la page 1)

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Indications complémentaires:

EUH208 Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

* RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:		
CAS: 111-76-2 EINECS: 203-905-0 Reg.nr.: 01-2119475108-36	2-butoxyéthanol ⚠ Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	≥2,5-<10%
CAS: 34590-94-8 EINECS: 252-104-2	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	≥1-≤2,5%
CAS: 68439-50-9	Ethoxylate d'alcool C12-C14 ⚠ Skin Corr. 1A, H314; Eye Dam. 1, H318; ⚠ Acute Tox. 4, H302	≥1-≤2,5%
CAS: 107-98-2 EINECS: 203-539-1 Reg.nr.: 01-2119457435-35	1-méthoxy-2-propanol ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Acute Tox. 3, H331; ⚠ STOT SE 3, H336	≥0,5-≤2,5%

* **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Laver immédiatement à l'eau.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.05.2020

Numéro de version 3

Révision: 25.05.2020

Nom du produit: **PRODUIT OPERA toutes teintes**

(suite de la page 2)

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

Manipulation: Porter des gants appropriés.

Préventions des incendies et des explosions:

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. En cas d'incendie, refroidir à l'eau le produit exposé au danger.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Stocker dans un endroit sec.

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

* RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 111-76-2 2-butoxyéthanol

VLEP	Valeur momentanée: 246 mg/m ³ , 50 ppm Valeur à long terme: 49 mg/m ³ , 10 ppm Risque de pénétration percutanée
------	---

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.05.2020

Numéro de version 3

Révision: 25.05.2020

Nom du produit: PRODUIT OPERA toutes teintés

(suite de la page 3)

CAS: 34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol	
VLEP	Valeur à long terme: 308 mg/m ³ , 50 ppm risque de pénétration percutanée
CAS: 107-98-2 1-méthoxy-2-propanol	
VLEP	Valeur momentanée: 375 mg/m ³ , 100 ppm Valeur à long terme: 188 mg/m ³ , 50 ppm risque de pénétration percutanée

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection respiratoire: En cas de pulvérisation, protection avec un masque conseillée.

Protection des mains:



Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour la préparation de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

Aspect:

Forme:

Liquide

Couleur:

Selon désignation commerciale du produit.

Odeur:

Caractéristique.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.05.2020

Numéro de version 3

Révision: 25.05.2020

Nom du produit: **PRODUIT OPERA toutes teintes**

(suite de la page 4)

Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Changement d'état Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C
Point d'éclair:	> 60 °C
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Température d'inflammation:	240 °C
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Non applicable.
Propriétés explosives:	Non applicable.
Limites d'explosion: Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité à 20 °C:	1,02-1,1 g/cm ³
Densité relative:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité: Dynamique:	Non déterminé.
Teneur en solvants: Solvants organiques:	7,9-<11,2 %
Eau:	9,7-9,9 %
Teneur en substances solides:	36,9 %
9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.05.2020

Numéro de version 3

Révision: 25.05.2020

Nom du produit: **PRODUIT OPERA toutes teintes**

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
CAS: 111-76-2 2-butoxyéthanol		
Oral	LD50	1.480 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	400 mg/kg (rab)
CAS: 34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol		
Oral	LD50	5.135 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>19.000 mg/kg (rab)
CAS: 107-98-2 1-méthoxy-2-propanol		
Oral	LD50	5.660 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	13.000 mg/kg (rbt)
Inhalatoire	LC50/4 h	6 mg/l (rat)

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagenicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques:

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.05.2020

Numéro de version 3

Révision: 25.05.2020

Nom du produit: **PRODUIT OPERA toutes teintes**

(suite de la page 6)

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA Classe	néant
14.4 Groupe d'emballage DOT, ADR, IMDG, IATA	néant
14.5 Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
"Règlement type" de l'ONU:	néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

Prescriptions nationales:

Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 3 (Classification propre): très polluant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.05.2020

Numéro de version 3

Révision: 25.05.2020

Nom du produit: PRODUIT OPERA toutes teintes

(suite de la page 7)

Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H312 Nocif par contact cutané.
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H331 Toxique par inhalation.
H332 Nocif par inhalation.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Service établissant la fiche technique:

Service Qualité

E-mail: contact@stilz-chimie.com

Contact: R. Revel : Tel.: +33(0)5 49 20 08 50

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie orale – Catégorie 4

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë - inhalation – Catégorie 3

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.05.2020

Numéro de version 2

Révision: 25.05.2020

* RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **PRODUIT SOLUTION PE toutes teintes**

Code du produit: SF0132C

Numéro d'enregistrement Non applicable

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation

Peinture/Vernis/Teinture base aqueuse pour application industrielle

Peinture/vernis/teinture base aqueuse pour application industriel

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

STILZ CHIMIE S.A.R.L.

B.P. 7

F-86530 Cenon sur Vienne

Tel: +33 (0)5 49 20 08 50

mail: contact@stilz-chimie.com

Service chargé des renseignements:

Service FDS

E-mail: contact@stilz-chimie.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

M.Revel Tel.: +33 (0)5 49 20 08 50

(Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

le vendredi de 8h30 à 11h30)

Numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant

Pictogrammes de danger néant

Mention d'avertissement néant

Mentions de danger néant

Indications complémentaires:

EUH208 Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.05.2020

Numéro de version 2

Révision: 25.05.2020

Nom du produit: **PRODUIT SOLUTION PE toutes teintes**

(suite de la page 1)

Composants dangereux:		
CAS: 34590-94-8	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	1-2,5%
EINECS: 252-104-2	substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	

* **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

* RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Après inhalation: Non applicable.

Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Aucune mesure particulière n'est requise.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

* RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

Manipulation: Porter des gants appropriés.

Préventions des incendies et des explosions:

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. En cas d'incendie, refroidir à l'eau le produit exposé au danger.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Stocker dans un endroit sec.

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage: Protéger des températures en dessous de 5°C.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.05.2020

Numéro de version 2

Révision: 25.05.2020

Nom du produit: **PRODUIT SOLUTION PE toutes teintes**

(suite de la page 2)

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

*** RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:	
CAS: 34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol	
VLEP	Valeur à long terme: 308 mg/m ³ , 50 ppm risque de pénétration percutanée

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène: Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire: En cas de pulvérisation, protection avec un masque conseillée.

Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour la préparation de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux: Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
Indications générales.	
Aspect:	
Forme:	Liquide
Couleur:	Selon désignation commerciale du produit.
Odeur:	Caractéristique.
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Changement d'état	
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C
Point d'éclair:	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Température de décomposition:	Non déterminé.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.05.2020

Numéro de version 2

Révision: 25.05.2020

Nom du produit: **PRODUIT SOLUTION PE toutes teintes**

(suite de la page 3)

Température d'auto-inflammabilité:	Non applicable.
Propriétés explosives:	Non applicable.
Limites d'explosion: Inférieure: Supérieure:	Non déterminé. Non déterminé.
Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
Densité à 20 °C: Densité relative: Densité de vapeur: Vitesse d'évaporation.	1,02-1,03 g/cm ³ Non déterminé. Non déterminé. Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité: Dynamique:	Non déterminé.
Teneur en solvants: Solvants organiques: Eau:	2,4 % 54,4 %
Teneur en substances solides: 9.2 Autres informations	8-15 % Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

CAS: 34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol

Oral	LD50	5.135 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>19.000 mg/kg (rab)

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.05.2020

Numéro de version 2

Révision: 25.05.2020

Nom du produit: PRODUIT SOLUTION PE toutes teintes

(suite de la page 4)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques:

Indications générales: En général non polluant

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

*** RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA Classe	néant
14.4 Groupe d'emballage DOT, ADR, IMDG, IATA	néant

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.05.2020

Numéro de version 2

Révision: 25.05.2020

Nom du produit: **PRODUIT SOLUTION PE toutes teintes**

(suite de la page 5)

14.5 Dangers pour l'environnement:	<i>Non applicable.</i>
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	<i>Non applicable.</i>
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	<i>Non applicable.</i>
"Règlement type" de l'ONU:	<i>néant</i>

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

Prescriptions nationales:

Classe de pollution des eaux: En général non polluant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Service établissant la fiche technique:

Service Qualité

E-mail: contact@stilz-chimie.com

Contact: R. Revel : Tel.: +33(0)5 49 20 08 50

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**